



Pisciculture Louis BLANC - LA PUYA
92, rue des Marquisats 74000 - ANNECY

☎ **04 50 51 53 97**

Email : aappma.annecy.rivieres@gmail.com

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
du 12 JUILLET 2025 PAR VOIE ELECTRONIQUE

Les adhérents de l'AAPPMA Anancy Rivières à jour de leur cotisation 2025 ont été régulièrement convoqués par voie électronique le 25 juin afin de voter suivant l'ordre du jour de l'AG Extraordinaire. Ils avaient jusqu'au 12 juillet 2025 à 18h pour voter.

Anancy Rivières (réciprocité 74)
Lettre d'information

cartedepeche.fr

L'info pêche de *mon association*
AGEX 07/2025

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire (Annule et remplace)

NB : Pour pouvoir voter lors de l'assemblée générale, il faut être à jour de sa cotisation annuelle.

Assemblée Générale Extraordinaire de l'AAPPMA Anancy Rivières du 12 juillet 2025

Les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ANNECY RIVIERES.

Sont convoqués en assemblée générale extraordinaire par correspondance au motif:

Notre AAPPMA doit choisir et mandater un commissaire aux comptes pour les exercices 2025 à 2030, en raison des subventions perçues et à percevoir pour la rénovation de notre siège social et pisciculture de la Puya.

Le Conseil d'administration après consultation a retenu la candidature du cabinet AUDICE (CA du 20/06); il vous demande de valider sa nomination en votant la résolution proposée en suivant le lien ci-dessous

Le scrutin est ouvert jusqu'au 12 juillet à 18h.

Signature du Président

F. AUBERT

Bulletin de vote

Anancy Rivières (réciprocité 74)
<http://aappma-annecy-rivieres.fr>
www.cartedepeche.fr

Pisciculture Louis Blanc 92 rue des Marquisats 74000 ANNECY
 Tél. : 04.50.51.53.97

Anancy rivières - AAPPMA

Publié par Anancy Rivières Profil

· 25 juin, 08:17 ·

Assemblée Générale Extraordinaire de l'AAPPMA Anancy Rivières (Le scrutin est ouvert jusqu'au 12 juillet à 18h.)

Les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ANNECY RIVIERES.

Sont convoqués en assemblée générale extraordinaire par correspondance au motif:

Notre AAPPMA doit choisir et mandater un commissaire aux comptes pour les exercices 2025 à 2030, en raison des subventions perçues et à percevoir pour la rénovation de notre siège social et pisciculture de la Puya.

Le Conseil d'administration après consultation a retenu la candidature du cabinet AUDICE (CA du 20/06); il vous demande de valider sa nomination en votant la résolution proposée par le CA.

Les adhérents membres actifs qui ont laissé leur adresse mail ont reçu un flash info avec le lien pour voter; Les adhérents qui n'auraient pas laissé leur adresse mail peuvent demander le lien en adressant un mail à aappma.annecy.rivieres@gmail.com en précisant leur n° d'adhérent. Pour voter Il faut être à jour de sa cotisation 2025 (carte annuelle majeur, mineur, ou promotion femme)

Signature du Président

F. AUBERT

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 12 Juillet 2025

L'ordre du jour ne comportait qu'une seule résolution soumise au vote, telle que rédigée :

« *L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/07/2025 décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, le cabinet AUDICÉ dont le siège social est 9 rue Jules Ferry – 74000 ANNECY pour une durée de 6 exercices commençant à courir à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et qui expirera à l'issue de la réunion de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.*

Le cabinet AUDICE a fait connaître à l'avance qu'il acceptait ce mandat. »

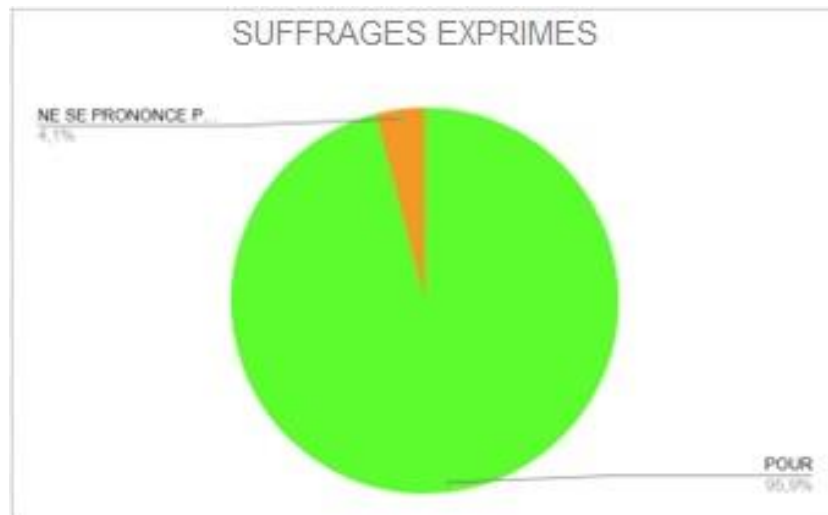
Résultat :

Le 12 juillet 2025 à 18h, le bureau a constaté que 71 votes valides* avaient été exprimés :
68 ont voté POUR et 3 NE SE PRONONCE PAS

* Un doublon et un test ont été éliminés

Le bordereau des votants est archivé au siège de l'AAPPMA.

POUR	95,9 %
CONTRE	0 %
NE SE PRONONCE PAS	4,1%



La résolution est adoptée. Le cabinet AUDICE est nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour les 6 exercices commençant avec l'exercice courant.

Le Secrétaire
Gilles RICHIER

Le Président
Francis AUBERT